

Celui-ci propose avec son président le Dr Eric May de rémunérer le temps d'organisation des médecins qui s'investissent dans un projet d'élaboration d'une structure d'exercice coordonné. Il n'en fallait pas plus pour faire bondir le député Jean-Michel Jacques (LREM) qui juge abusive une telle revendication. Même son de cloche du côté de Philippe Vigier : « On ne peut quand même pas rémunérer les médecins pour leurs réunions du soir. »